



Les YMCA
du Québec

Camp de jour - Été 2020

Guide des parents

Table des matières

L'EXPÉRIENCE DES CAMPS YMCA	2
QU'EST-CE QUE MON ENFANT DOIT APPORTER AU CAMP?	2
PROCÉDURES D'ARRIVÉE ET DÉPART	4
CODE DE CONDUITE DU CAMPEUR	6
FOIRE AUX QUESTIONS	7
NOUS JOINDRE	13

L'EXPÉRIENCE DES CAMPS YMCA

Bien que chaque camp YMCA soit unique en son genre, tous nos camps offrent aux campeurs des opportunités de s'épanouir et d'apprendre. Les campeurs acquerront de nouvelles compétences, développeront leur confiance en soi et créeront des souvenirs qu'ils conserveront toute leur vie. Au camp de jour, nous offrons un environnement sain, sécuritaire et bienveillant à tous les participants. Au YMCA, nous comprenons que les enfants et les jeunes ont besoin de relations positives avec leurs pairs et les adultes dans leur vie. C'est pourquoi nous instaurons un environnement qui encourage les campeurs à bâtir des relations durables avec leurs pairs. Parallèlement, nous voulons développer une relation avec les parents des campeurs. Nous vous invitons à nous poser toutes vos questions et à nous faire part de vos commentaires.

QU'EST-CE QUE MON ENFANT DOIT APPORTER AU CAMP?

Votre enfant devra porter des chaussures de course, des chaussures à semelle antidérapante ou des sandales de sport à bout fermé, ainsi que des vêtements appropriés à la météo et aux activités du camp, incluant un chapeau puisque les journées seront passées entièrement à l'extérieur.

Cette année, nous devons limiter au maximum l'entrée et la sortie de matériel sur le site du camp. C'est pourquoi nous demandons votre collaboration pour ne mettre que les articles suivants dans le sac à dos de votre enfant :

- De la crème solaire résistante à l'eau ayant un FPS de 30 ou + (la crème solaire devrait être appliquée avant l'arrivée au camp et sera réappliquée pendant la journée)
- Un dîner et des collations santé sans noix
- Des sacs en plastique refermables (ex. : pour ramener à la maison les vêtements mouillés ou souillés)
- Une bouteille d'eau propre et réutilisable (les fontaines d'eau serviront uniquement à remplir les bouteilles d'eau, chaque enfant doit absolument avoir sa propre bouteille)
- Manteau et bottes selon la météo (en cas de pluie légère, nous resterons dehors, donc prévoir ces articles lorsque la météo l'exige)
- Une tenue de rechange complète
- Une petite bouteille de désinfectant à mains à usage personnel
- Un petit paquet de mouchoirs jetables
- Une serviette de plage, qui aidera à la distanciation physique au camp
- Un maillot de bain (à mettre sous les vêtements les jours de visite aux jeux d'eau)

seulement, une communication vous sera envoyée la veille)

Bien que le partage soit une valeur prônée par les YMCA, en temps de pandémie, nous ne pouvons permettre les échanges d'objets personnels, et ce, même entre membres d'une même famille.

De plus, aucun autre objet (jouets, iPod, téléphones cellulaires, appareils photo numériques...) ne sera permis sur le site du camp. Des exceptions seront considérées pour nos campeurs du programme d'inclusion; le spécialiste de l'inclusion pourra en discuter avec vous avant le début du camp.

VEUILLEZ SVP IDENTIFIER TOUS LES ARTICLES DE VOTRE ENFANT EN INSCRIVANT SON PRÉNOM ET SON NOM DE FAMILLE

Quel type d'aliments mon enfant devrait-il apporter au camp?

Votre enfant sera actif au camp. Il est donc important qu'il apporte suffisamment de nourriture pour rester bien alimenté. En raison de la quantité d'activités physiques auxquelles il s'adonnera durant la journée, il est possible que votre enfant mange davantage au camp qu'en temps normal à l'école. Les campeurs auront deux pauses-collations et une pause-dîner par jour. Nous recommandons aux campeurs d'apporter leurs aliments dans un sac-repas isolé contenant un bloc réfrigérant pour les garder frais pendant la journée. Afin de demeurer hydraté au camp, votre enfant doit apporter une bouteille d'eau réutilisable en plastique identifiée à son nom. En raison des normes sanitaires renforcées, les fontaines d'eau pourront uniquement servir à remplir les bouteilles d'eau.

DES DÎNERS SANTÉ SANS NOIX :

Nous avons besoin de votre aide pour enseigner aux campeurs l'importance de la santé et de la responsabilité. Assurez-vous que votre enfant apporte au camp un dîner sain sans noix qui comprendra tous les nutriments dont il a besoin pour participer à une journée de camp remplie d'activités! Dans un effort pour être écologiquement responsable, veillez à ce qu'il apporte un dîner exempt de déchets. Utilisez des contenants réutilisables en plastique, en tissu ou en métal pour emballer le dîner de votre enfant.

Les campeurs n'auront pas accès à un four micro-ondes ou à un réfrigérateur au camp. Ils ne doivent donc pas apporter d'aliments devant être réchauffés. Pour des raisons de sécurité, **les bouteilles de verre et les thermos contenant du verre sont interdits au camp.**

Les camps de jour YMCA participent au programme Tremplin Santé qui vise à fournir aux

jeunes un environnement qui les aide à adopter un mode de vie sain.

Pour des idées de recettes gratuites, consultez le site www.treplinsante.ca.

PROCÉDURES D'ARRIVÉE ET DÉPART

Avant la première semaine de camp de votre enfant, vous recevrez un courriel contenant un lien vers un questionnaire sur l'état de santé de votre enfant et un formulaire d'acceptation des risques. Vous devez **obligatoirement les remplir** pour que votre enfant soit accepté sur le site du camp.

À la maison, le matin, avant le camp

Voici les étapes à suivre à la maison avant la venue au camp :

- Lavage rigoureux des mains.
- Rappel de l'étiquette respiratoire.
- Application de crème solaire et de chasse-moustiques.

Horaire du camp

De 8 h à 9 h : Arrivée progressive, selon l'horaire établi pour chaque groupe

De 16 h à 17 h : Départ progressif. Nous organiserons l'horaire des départs selon les besoins exprimés dans le formulaire de déclaration précamp obligatoire.

Arrivée au camp

L'arrivée progressive se fera par groupe. Nous vous informerons du groupe de votre enfant avant le début du camp, via l'infolettre envoyée par courriel.

Groupes A et B : de 8 h à 8 h 15

Groupes C et D : de 8 h 15 à 8 h 30

Groupes E et F : de 8 h 30 à 8 h 45

Groupes G, H, I : de 8 h 45 à 9 h

Pour les familles ayant des enfants dans plus d'un groupe, veuillez privilégier l'arrivée la plus tôt. Par contre, si vous avez un enfant qui participe au programme d'inclusion ou à l'option répit, veuillez privilégier l'arrivée plus tardive. **Notre équipe de compagnons sera uniquement sur place entre 8 h 45 à 16 h 15.**

À votre arrivée, présentez-vous au parc derrière le centre (entrée par la rue Hampton), beau temps, mauvais! Veuillez respecter l'horaire établi et attendre votre tour en file,

dans le respect des normes de distanciation en vigueur, à la porte d'entrée de la cour.

Quand vous serez en ligne, un membre de l'équipe passera vérifier l'état de santé de votre enfant avec un petit questionnaire, et ce, **chaque jour**.

Un membre du personnel accueillera votre enfant et lui permettra d'entrer sur le site camp. Votre enfant devra ensuite se laver les mains, puis il pourra aller rejoindre son groupe dans la zone préétablie. Veuillez noter que pour des raisons de sécurité, aucun parent ne sera admis sur le site du camp, à aucun moment et pour aucune raison. Après avoir déposé votre enfant, vous pourrez au besoin discuter avec un membre de notre équipe de direction. Il sera impossible de discuter avec les membres de l'équipe d'animation lors des arrivées et des départs. Nous vous invitons à communiquer directement avec l'équipe de direction, elle s'assura de faire les suivis nécessaires.

Départ du camp

Les départs se feront progressivement entre 16 h et 17 h, selon l'horaire qui sera établi en fonction des besoins des parents (section à remplir lors de l'envoi du formulaire de déclaration précamp). Nous ferons de notre mieux pour satisfaire vos préférences.

Comme le matin, vous devrez faire la file sur le trottoir longeant la cour. Un membre de notre équipe passera vous demander qui vous venez chercher et communiquera avec une personne sur le terrain qui avertira le ou les campeurs. Pendant que vous attendrez, vous pourrez vous identifier auprès d'un membre du personnel à la table d'accueil. Une fois les mains lavées, votre jeune vous rejoindra à la porte du terrain, avec ses effets personnels.

Comme à l'habitude, uniquement les personnes que vous avez autorisées à l'inscription pourront récupérer votre enfant. Vous devrez présenter une pièce d'identité avec photo avant de quitter les lieux avec l'enfant afin d'assurer la sécurité de tous. Pour faciliter ce processus, nous vous recommandons de prendre votre pièce d'identité en photo. De cette façon, vous pourrez simplement utiliser votre téléphone pour cette procédure.

Procédure lorsqu'une autre personne récupère votre enfant

Si un autre adulte doit récupérer votre enfant, vous devez absolument nous en aviser par courriel. La personne récupérant l'enfant devra présenter une pièce d'identité avec photo avant de quitter le camp avec l'enfant. Si une personne non autorisée se présente au camp, nous contacterons par téléphone le contact principal afin d'obtenir l'autorisation requise avant de la laisser quitter le camp avec l'enfant.

Arrivée et départ autonome de l'enfant

Si votre enfant a l'habitude d'arriver seul, il devra être accompagné d'un parent/tuteur lors du premier matin de camp. Vous devez vous assurer d'avoir rempli la section appropriée dans le questionnaire de déclaration précamp obligatoire.

Si vous souhaitez que votre enfant revienne du camp par lui-même (il doit être âgé de dix ans ou plus), vous devez le mentionner dans le formulaire de déclaration précamp obligatoire. Votre enfant devra respecter la même procédure à son arrivée et signer la feuille de présence lui-même le matin quand il arrive au camp et en fin d'après-midi quand il quitte le camp.

Retards et départs hâtifs

L'horaire du camp de jour doit être respecté. Tout enfant qui arrive après 9 h devra suivre la procédure d'arrivée tardive expliquée à l'entrée du site. Des frais de retard de 5 \$/5 minutes seront portés à votre compte pour tout retard non causé par la procédure de départ (ex. file d'attente).

Si votre enfant doit quitter le camp plus tôt, vous devrez le mentionner à son arrivée, ou par courriel, directement à l'équipe du camp.

CODE DE CONDUITE DU CAMPEUR

Le YMCA adopte une approche positive fondée sur des valeurs pour montrer les comportements appropriés, et cherche à récompenser et à renforcer les comportements positifs. Le YMCA accorde la plus grande importance à la sécurité de chacun. Les parents/tuteurs et les campeurs sont responsables d'apprendre et de suivre les règles de sécurité et les consignes du camp. Les comportements irrespectueux envers d'autres campeurs ou nos employés (violence, harcèlement ou intimidation) pourraient entraîner un renvoi ou une suspension immédiate du programme.

COMPORTEMENTS À ADOPTER EN GROUPE

Le rôle de votre enfant, en plus d'avoir du plaisir et de participer activement aux activités du camp, est de nous aider à maintenir un cadre de vie sécuritaire en respectant les mesures de façon rigoureuse et constante. Les nouvelles mesures décrites dans ce guide s'ajoutent à celles déjà présentes dans le cadre de nos activités. Nous nous engageons à les expliquer pour qu'elles soient compréhensibles pour tous, de façon ludique et positive, tout en veillant à ce que les campeurs saisissent bien leur importance.

Il n'y aura aucune tolérance pour les comportements suivants :

- Tousser sans utiliser l'étiquette respiratoire
- Cracher sur autrui ou sur le matériel de manière intentionnelle
- Toucher le matériel sans avoir la permission
- Avoir des contacts physiques avec les autres de façon volontaire.

Des mesures disciplinaires progressives seront appliquées le cas échéant :

- Avertissement
- Retrait de votre enfant de l'activité
- Communication avec le parent
- Exclusion du camp, en cas de force majeure.

Nous comptons sur vous pour en discuter avec votre enfant, préalablement à la tenue du camp. De plus, nous vous invitons fortement à communiquer avec l'équipe de gestion du camp toute situation ou tout événement qui pourrait empêcher votre enfant de profiter pleinement de son expérience de camp, qu'il s'agisse d'un événement qui s'est produit au camp ou d'une situation familiale exceptionnelle (décès d'un proche, séparation, naissance, etc.).

Notre équipe est là pour vous, n'hésitez donc pas communiquer avec nous.

LES YMCA DU QUÉBEC

Les YMCA du Québec bâtissent des communautés plus fortes en offrant d'occasions d'épanouissement et de vie active, saine et engagée pour tous.

En choisissant un camp certifié de l'A.C.Q., vous confiez votre enfant à un organisme qui adhère aux normes et standards de camps provinciaux établis par [l'Association des camps du Québec](#).

FOIRE AUX QUESTIONS

Quelles sont les mesures de sécurité spécifiques à la COVID-19?

Les quatre directives présentées ci-dessous sont celles exigées par la Direction de santé publique en date du 21 mai 2020. Si ces directives viennent à changer, nous vous enverrons une mise à jour du présent document avec les nouvelles directives à respecter.

1. Distanciation physique : Assurer un espace de 1,5 mètre* entre les participants et organiser l'environnement physique afin de favoriser le maintien de cette distance entre toutes les personnes.

**Nous respectons les normes les plus à jour exigées par la Direction de la santé publique de l'île Montréal. Ces règles et normes évolueront au cours de l'été et nous adapterons notre fonctionnement en conséquence.*

Votre responsabilité : Respecter les nouvelles procédures d'arrivée et de départ mises en place au camp.

Modification à la routine et campeur seul : Discutez des différentes mesures détaillées dans ce guide avec votre enfant afin de mieux le préparer à son expérience avec nous cet été.

Mesures en place au camp de jour : Faire des rappels quotidiens des mesures de sécurité et d'hygiène; aménager l'espace extérieur et intérieur de façon à respecter de façon ludique et sécuritaire la directive de distanciation; s'assurer que chaque activité planifiée respecte cette directive et offrir un milieu de vie chaleureux.

2. Activités extérieures : Privilégier les sites extérieurs pour la programmation d'activités et limiter l'utilisation des locaux intérieurs en cas de pluie ou de chaleur accablante seulement, en respectant le nombre maximum de participants par local pour respecter la distanciation physique.

Votre responsabilité : Vous assurer que votre enfant amène les objets adéquats pour bien profiter de sa journée, et ce, de façon individuelle.

Mesures en place au camp de jour : Programmer et animer des activités stimulantes et enrichissantes sur les différents plateaux extérieurs aménagés et lors des sorties au parc du quartier, tout en ayant des plans pour jouer à l'intérieur si la météo l'exige.

3. Limitation des contacts physiques : Réduire au minimum les contacts directs et indirects entre les personnes notamment en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel non désinfecté entre les participants (ballons, balles, crayons, etc.).

Votre responsabilité : Apprendre et rappeler à votre enfant qu'il faudra modifier nos manières de nous saluer, de nous féliciter, d'attirer l'attention de l'animateur et des autres participants, et de jouer à certains de nos jeux préférés cet été! Le plaisir sera toujours au rendez-vous, il faut juste être prêt à essayer de nouvelles choses!

Mesures en place au camp de jour : Mettre en place des repères visuels pour rendre concrète la distance à respecter aux yeux des petits et grands; organiser des activités sans contact, mais tout aussi amusantes; s'assurer que l'esprit de camp qui nous unit sera toujours présent, d'une manière différente cet été

4. Mesures d'hygiène : Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, de l'ameublement et des installations sanitaires, et les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel.

Votre responsabilité : Enseigner et pratiquer à la maison les bons gestes pour le lavage des mains ET de l'étiquette respiratoire, le faire tous les matins avant d'arriver au camp, et tous les soirs en revenant.

Mesures en place au camp de jour : Organiser une activité spéciale en début de camp sur les façons d'appliquer les mesures d'hygiène au camp; devenir des pros du nettoyage des locaux et du matériel grâce à notre équipe supplémentaire dédiée à l'hygiène.

Quelle est la politique d'exclusion et de réintégration si un enfant développe des symptômes de la COVID-19 à la maison, ou s'il a été en contact avec une personne présentant des symptômes?

Un campeur qui présente des symptômes de la COVID-19 ou qui a reçu un résultat positif doit respecter les consignes d'isolement et ne pourra pas participer au camp. Un campeur ayant eu des contacts étroits avec une personne atteinte de la COVID-19 (cas probable ou confirmé) doit respecter les recommandations émises par santé publique et ne pas se présenter au camp.

Les enfants qui n'ont pas voyagé, mais qui font de la fièvre ou présentent des symptômes propres à la grippe (fièvre et toux accompagnées de maux de tête, fatigue, courbatures, fatigue intense, etc.) ne devraient pas fréquenter le camp jusqu'à 24 à 48 heures après la disparition des symptômes. Pour toute autre condition, les mesures habituelles s'appliquent (par exemple, pas d'exclusion pour les allergies saisonnières).

Un campeur pourrait se voir refuser l'accès au camp s'il présente des symptômes de la COVID-19 ou si un membre de sa famille immédiate en présente. Le but n'est en aucun cas d'exclure l'enfant, mais bien de s'assurer de la sécurité de tous!

En cas de doute, nous vous recommandons de contacter la Direction de la santé publique au 1 877 644-4545.

Que se passe-t-il si un enfant développe des symptômes de la COVID-19 pendant sa journée de camp?

Si un campeur développe des symptômes associés à la COVID-19 (fièvre, apparition ou aggravation d'une toux, difficultés respiratoires ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût), il sera isolé en attendant que son parent ou tuteur légal vienne le chercher, et ce, le plus rapidement possible. Un local dédié uniquement à l'isolement a été mis en place.

Le membre du personnel qui assurera sa surveillance portera des équipements de protection individuelle (masque, visière, gants), et le reconduira à la sortie du site à l'arrivée de la personne responsable. Le parent ne doit en aucun cas entrer sur le site du camp.

Nous contacterons la Direction de la santé publique régionale qui nous donnera le protocole à suivre pour la suite des choses, incluant la réintégration potentielle du campeur. À son arrivée à la maison, le parent devra appeler au 1 877 644-4545 pour obtenir les recommandations pour son enfant.

Pour toute autre question en lien avec la COVID-19, composez le 1 877 644-4545.

Que se passe-t-il si mon enfant présente d'autres symptômes de maladie?

Si un enfant présente un ou plusieurs symptômes suivants à son arrivée, il se verra refuser l'accès au camp :

- Une fièvre de 39 °C ou +
- De la diarrhée ou des vomissements
- Une peau pâle, des rougeurs, des éruptions cutanées ou des douleurs physiques.

Si votre enfant nécessite des soins médicaux suite à un accident, les YMCA du Québec peuvent exiger une note d'un médecin indiquant que l'enfant peut participer

normalement aux activités du camp de jour sans danger (par exemple : si votre enfant se présente au camp avec un plâtre).

Nous vous informerons de tout changement affectant la santé de votre enfant pendant sa journée au camp. S'il présente l'un des symptômes susmentionnés, vous devrez passer le récupérer promptement.

Quelle est la procédure en cas d'incident ou accident?

Dans l'éventualité d'un incident ou d'un accident, la direction du camp communiquera avec vous le plus rapidement possible.

En cas d'évacuation causée par une panne d'électricité ou de l'annulation du camp pour la journée pour toute autre raison, notre équipe vous contactera et vous devrez venir chercher votre enfant au camp dans les délais prescrits.

En cas de besoin, les premiers soins seront prodigués avec les équipements de protection appropriés selon les recommandations de la Direction de santé publique. En cas de blessure bénigne, l'information vous sera transmise en fin de journée. En cas de blessure grave, le contact d'urgence inscrit au dossier sera immédiatement contacté.

Puis-je envoyer des médicaments au camp?

Pour pouvoir administrer un médicament à un campeur, nous avons besoin du consentement écrit du parent et d'une copie d'une ordonnance valide. Un formulaire d'autorisation médicale doit être dûment rempli avant qu'un médicament puisse être administré à un enfant. Les médicaments sur ordonnance doivent être fournis dans leur contenant original et comporter les informations suivantes :

- Le nom de l'enfant
- La date de l'ordonnance
- Le nom du médecin
- La posologie
- Le nom du médicament

Chaque matin, ce médicament doit être remis directement au membre du personnel approprié du camp. Aucun médicament vendu librement (Tylenol, Advil, etc.) ne sera administré à un enfant sans autorisation écrite. Selon son âge, si votre enfant a besoin d'un EpiPen ou d'un bronchodilatateur, il doit l'avoir sur lui en tout temps dans un sac banane. Le coordonnateur du camp et le moniteur de l'enfant doivent en être informés. Si un enfant a un bracelet MedicAlert, il est essentiel qu'il le porte en tout temps.

Veillez nous faire part de toute précaution pouvant être requise avec votre enfant.

Quelle est la procédure pour les poux et vers intestinaux?

Si, durant la journée, nous découvrons qu'un enfant a des poux ou des vers intestinaux, nous communiquerons avec ses parents afin qu'ils passent le récupérer le plus rapidement possible. Afin de prévenir une infestation à l'échelle du camp, les parents devront suivre les directives recommandées pour le traitement avant que leur enfant puisse retourner au camp. Nous pouvons lui refuser l'accès au camp s'il y a des traces de poux ou de lentes, ou de vers, même après le traitement.

Que dois-je faire si mon enfant perd quelque chose au camp?

À des fins de santé et de sécurité et pour une raison de volume, les articles trouvés seront conservés sur le site du camp durant l'été où ils auront été perdus. S'ils ne sont pas réclamés, ils seront donnés à un organisme de bienfaisance local à la fin de l'été. Si les articles trouvés portent le nom complet de leur propriétaire, le YMCA essaiera de communiquer avec lui pour qu'il puisse les récupérer.

Quelles compétences vos employés détiennent-ils?

Les membres de l'équipe des camps de jour YMCA sont sélectionnés pour leur capacité d'exemplifier les valeurs du YMCA auprès des campeurs qui leur sont confiés. Nous choisissons avec soin chaque employé en fonction de son intérêt envers les enfants et de son expérience en matière de camps et de loisirs. Tous nos moniteurs responsables ont plus de 18 ans. Notre personnel connaît l'importance d'un environnement sécuritaire pour assurer un mélange réussi de plaisir et de défis. Notre équipe reçoit plus de 50 heures de formation mettant l'accent sur les habiletés personnelles et les connaissances requises pour assurer que votre enfant vivra une expérience positive, sécuritaire et amusante. Tous les employés du YMCA détiennent une certification en premiers soins et en RCR, ont fait l'objet d'une vérification de leurs antécédents judiciaires et ont reçu une formation sur la Politique régissant la protection des enfants du YMCA. De plus nos employés suivent le programme du développement d'enfants en santé du YMCA afin d'assurer que vos enfants reçoivent des services de la plus haute qualité.

Puis-je rencontrer le personnel du camp avant le début du camp?

Nous organiserons une rencontre sur Zoom avant le camp le 30 juin de 18 h 30 à 19 h 30. Au besoin, nous organiserons d'autres réunions au fil de l'été.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe des parents du camp NDG sur Facebook; nous y

transmettrons des informations utiles au cours de l'été et ce sera un bon endroit pour échanger avec notre équipe.

Obtenir plus d'informations

Pour en savoir plus sur notre programme d'inclusion, les remboursements et les annulations, les modifications et les ajouts, nos types de camps et notre programmation, visitez [notre site Web](#).

NOUS JOINDRE

Au moment de déposer votre enfant au camp, n'hésitez pas à poser vos questions aux membres de l'équipe de gestion; vous les reconnaîtrez à leur chandail gris.

Dans la semaine précédant la première journée de votre enfant au camp, vous recevrez un bulletin électronique du camp qui contiendra les coordonnées de l'équipe de gestion du camp NDG.

Si vous avez des questions ou préoccupations concernant la participation de votre enfant au camp, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de gestion du camp NDG.

De plus, si vous êtes insatisfait de l'expérience de votre enfant au camp ou si avez des préoccupations, veuillez contacter l'équipe de gestion du camp NDG afin que nous puissions corriger la situation.

N'hésitez pas à communiquer avec la direction des camps de jour YMCA au 514 789-8001, poste 1524

Coordonnées

Équipe de gestion du camp NDG :
camp.ndg@ymcaquebec.org

Équipe administrative et Direction du camp :
campsdejour@ymcaquebec.org
514 789-8001, poste 1524

Programme d'inclusion :
inclusioncamps@ymcaquebec.org
514 789-8001, poste 1515.